mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

La qualité s'invente et se partage

Présenter | Observer | Guider

Rapport d'activité 2025



Directeur de la publication : **Adrien PETIT**
Coordination et réalisation : **Jean-Pascal BEZY**

N° ISSN : 1770 – 9466

Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques
Grande Arche – Paroi sud
92055 La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 81 23 30
www.miqcp.gouv.fr

SOMMAIRE

Editorial du président de la MIQCP 5
Avant-propos du secrétaire général 7

Actions interministérielles et partenariales 9
Evolutions législatives et réglementaires 10
Groupes de travail ministériels, interministériels et partenariaux 11
Programmes nationaux 13
Missions Outre-mer et Europe 14
Observatoires ministériels et professionnels 15

Missions auprès des maîtres d'ouvrage publics 17
Conseils et recommandations 18
Les publications de la MIQCP 19
Outils conçus par la MIQCP 20
Interventions publiques et en séminaires 20
Participation à des palmarès et prix 21
Participation à des salons professionnels 21
Les architectes consultants de la MIQCP 22
Liste des participations des architectes consultants aux jurys 24

Formations et interventions 27
Bilan chiffré de l'activité de formation 28
Exemples significatifs d'interventions 28
Cycles de formations diplômantes 29
Formations continues 29
Interventions dans les écoles 30
Liste des formations réalisées 31
Liste des interventions réalisées 32

L'équipe de la MIQCP 35

ÉDITORIAL

L'année 2025 de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques a été marquée par l'arrivée d'un nouveau secrétaire général en la personne d'Adrien Petit.
Cette arrivée est l'occasion d'engager une réflexion stratégique sur l'avenir de la Mission interministérielle, étroitement concernée par la nouvelle stratégie nationale pour l'architecture lancée par la ministre de la culture le 4 février 2025, annonciatrice de nombreuses évolutions dans la continuité de celle de 2015 et complémentaire à la Stratégie nationale bas carbone.

L'année 2025 a été aussi celle des quarante ans de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique du 12 juillet 1985, dont la MIQCP a été co-rédactrice, et qui est aujourd'hui codifiée dans le code de la commande publique. A cette occasion, un dossier lui a été consacré dans la revue Contrats Publics.

Comme les années précédentes, la MIQCP a répondu aux nombreuses sollicitations quotidiennes des maîtres d'ouvrage publics, prêté son concours aux travaux des organismes partenaires et organisé des journées de sensibilisation, et a mis à disposition ses architectes consultants pour les jurys d'une centaine de consultations sur l'ensemble du territoire, véritable observatoire « qualitatif » de terrain, complémentaire de son observatoire « quantitatif » de la commande publique de maîtrise d'œuvre.

Des questions nouvelles apparues sur des sujets parfois anciens ont motivé l'engagement de certaines actions. Un groupe de travail a été mis en place sur le thème de la réhabilitation dont l'intérêt va croissant. Les préoccupations de simplification qu'expriment légitimement de nombreux praticiens, qui ont généré diverses évolutions règlementaires telles que le relèvement du seuil au-dessus duquel le concours est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage publics des collectivités territoriales, ont motivé l'engagement d'une réflexion sur la mise en œuvre d'outils simples et accessibles.
Le regard se tourne de façon plus marquée vers les voisins européens, auxquels il est essentiel de se comparer. Il se tourne aussi vers les outremers, où les besoins sont considérables, comme par exemple à Mayotte.
Une vigilance toute particulière se porte sur la situation préoccupante des CAUE, partenaires de longue date de la Mission interministérielle dont ils portent localement la parole à travers notamment des actions de formation. Le développement de relais territoriaux, essentiels à la diffusion des principes défendus par la Mission, est plus généralement une source de préoccupation constante.
Je remercie tout comme à l'accoutumée nos partenaires de la confiance dont ils nous témoignent.

Roland Peylet
Président

Avant-propos

En 2025, la réhabilitation, le réemploi et la décarbonation occupent une place croissante dans la commande publique et les projets d'aménagement. Il s'en suit une réinvention des pratiques professionnelles et leur diffusion, que la MIQCP accompagne.

Le dérèglement climatique et la crise énergétique accélèrent cette transition et obligent les acteurs du secteur à repenser leurs méthodes. Mais cette mutation n'est pas qu'une contrainte. Elle a du sens et c'est aussi une émulation nourrie par le partage d'expériences, notamment avec des pays voisins comme la Belgique.

Il y a un renouvellement des compétences. Les capacités de synthèse et l'ingéniosité des maîtres d'ouvrages et des concepteurs sont très sollicitées. La MIQCP suit de près les projets qui ne se limitent plus à la construction mais incluent la rénovation, en particulier ceux qui sont attentifs aux espaces habités dès la programmation, car ils créent les conditions de la réussite de tout le processus.
C'est cette part d'inventivité, de réponse singulière et adaptée qui sont au fondement de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (MOP), qui fête en 2025 ses quarante ans. La commande publique en France a évolué, mais la loi MOP reste la référence, car elle donne à la fois un cadre bien fixe et une grande liberté.

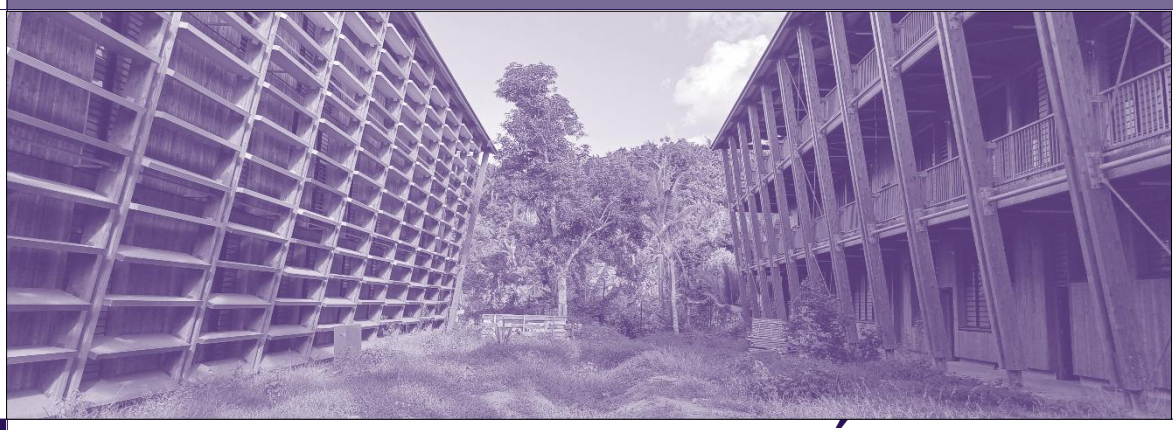
La MIQCP sensibilise, forme, donne à voir des réalisations exemplaires permises par nos lois, pour inspirer les commanditaires et pour qu'ils utilisent bien les outils à leur disposition en voyant les marges de manœuvre et la sécurité qu'ils offrent.
Les règles de la loi MOP sont particulièrement indiquées aujourd'hui. Elles permettent aux concepteurs de répondre avec justesse aux besoins d'aujourd'hui.

La réduction des budgets rend encore plus nécessaire de bien préparer la commande de maîtrise d'œuvre, de bien définir l'enveloppe et les critères financiers pour apprécier la pertinence d'un projet. La question des ressources est donc large.

La dynamique de recomposition emporte aussi les intervenants publics, privés et associatifs, où les compétences se renouvellent et sont mutualisées. La MIQCP recherche la complémentarité avec eux pour intervenir avec la plus grande pertinence dans la formation des décideurs et des professionnels.
Elle veut accélérer la diffusion des méthodes de conception intégrant davantage les usagers et l'économie locale, s'appuyant sur les ressources limitées.

A cet égard, la mission à Mayotte offre un cas poussé et stimulant.

Adrien Petit
Secrétaire général



ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET PARTENARIALES

La MIQCP contribue aux évolutions réglementaires et aux politiques publiques en partageant son expérience de longue durée, sur le terrain, aux côtés des maîtres d'ouvrage et des praticiens.

Evolutions législatives et réglementaires

Révision de la directive européenne sur les marchés publics

Dans le cadre de la révision de la directive européenne sur les marchés publics, la MIQCP coopère avec ses homologues européens pour partager les enjeux réglementaires et les bonnes pratiques sur les consultations de maîtrise d'œuvre. Elle contribue notamment au groupe de travail « European Directors on Architectural Policies » (EDAP) et à son retour d'expérience sur l'application des directives.
Pour alimenter les travaux parlementaires sur la révision des directives, la MIQCP contribue dans son domaine d'expertise à définir la position des autorités françaises, en collaboration avec la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie et des finances et le bureau des affaires européennes du ministère de la culture. Les échanges visent notamment à clarifier les implications de la révision de la directive européenne sur les marchés publics et l'importance de sa transposition. La MIQCP a ainsi rendu un avis soulignant les nécessités suivantes :

- garantir les conditions d'une passation de qualité permettant le jugement éclairé de projets, la diversité des propositions, le dialogue avec les équipes conceptrices et la transparence de démarche, tout en préservant la sécurité juridique pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre ;
- promouvoir des modèles de commande publique favorisant la sobriété énergétique, le réemploi des matériaux et la participation citoyenne dans les projets urbains ;
- renforcer la coopération transnationale pour aligner les pratiques sur les objectifs du Pacte vert pour l'Europe et de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC).

Avis sur les travaux du Sénat sur la commande publique

La MIQCP a émis un avis sur le rapport de la commission d'enquête sénatoriale « Piloter la commande publique au service de la souveraineté économique » et a été entendu par la mission sénatoriale sur « les surcoûts de construction et d'aménagement liés aux normes et aux règles de la commande publique », plus particulièrement sur les propositions de modifier le code de la commande publique pour simplifier les procédures de passation et d'exiger les honoraires des équipes au stade de l'examen des projets.

Avis sur les propositions du rapport « Ravignon »

La MIQCP a émis un avis sur le rapport de Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières, sur « le coût des normes et l'enchevêtrement des compétence » et plus particulièrement sur la création d'un nouveau seuil de dispense de concours pour les collectivités territoriales, en lien avec le bureau des professions de la direction de l'architecture du ministère de la culture et la mission parlementaire dédiée.

Conseil supérieur de la propriété littéraire

Le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) est une instance consultative qui conseille le gouvernement sur les questions juridiques et technique, et formule des recommandations sur les projets de lois, les décrets ou les directives européennes. La MIQCP a été auditionnée dans le cadre de la mission "Architecte et droits d'auteur" le 16 décembre 2025 pour voir l'incidence des nouvelles techniques, en particulier « l'intelligence artificielle ».

La Commission chargée de formuler les avis technique (CCFAT)

La Commission chargée de formuler les avis technique (CCFAT) est composée de représentants des fabricants, d'entreprises de la construction, de représentants de l'Etat dont la MIQCP, et de l'AQC. La CCFAT est une structure autonome. Son secrétariat est assuré par le CSTB. Sa vocation est de permettre un premier niveau d'assurabilité des produits de la construction avant leur passage dans le domaine traditionnel.

Groupes de travail ministériels, interministériels et partenariaux

Commission des marchés d'intérêt public "Contrat de conception réalisation"

La MIQCP a pris part à la Commission des marchés d'intérêt public (COMIP), groupe de travail interprofessionnel coordonné par le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) avec pour objectif la rédaction d'un contrat type ou clausier relatif aux marchés de conception-réalisation avec pour objectif de garantir une relation contractuelle équilibrée lors de la passation de ces marchés de travaux.
Etaient également associés plusieurs représentants de l'écosystème de la construction : Syndicats de maîtres d'œuvre (SYNTEC, UNSFA, SA), Fédération française du Bâtiment (FFB), Mutuelle des Architectes Français (MAF).

Commission ministérielle des projet immobiliers du ministère de la culture (CMPI)

La MIQCP est membre de la CMPI à laquelle elle peut apporter son expertise et ses conseils suivant les problématiques posées. Cette commission a été mise en place par le ministère de la culture en 2010. La CMPI apporte une analyse circonstanciée sur la maîtrise d'ouvrage des grands projets et la programmation immobilière du ministère. Elle permet de solliciter les arbitrages utiles sur le contenu, le périmètre, le phasage, le coût et le mode de financement des projets d'un coût global supérieur à 20 millions d'euros ou présentant un enjeu spécifique.
La commission s'est réunie sur différent projets cette année : préprogramme pour la réhabilitation du Musée Guimet, programme pour le nouvel accueil de l'Opéra national de Paris – salle Bastille, le projet des réserves de la BnF à Amiens, la planification de la rénovation du Château de Fontainebleau

Guide de la commande publique en projet hors-site

L'Association Filière Hors-Site France sensibilise et forme, elle développe des outils et des référentiels pour promouvoir cette filière. Elle contribue à l'évolution des cadres réglementaires pour qu'ils intègrent également ses spécificités.
La MIQCP a contribué à la conception du guide de la commande publique en projet hors-site portée par l'association. Elle a participé à sa présentation devant la Commission nationale de l'immobilier public (CNIP) de la Direction de l'Immobilier de l'Etat avec l'association Filière Hors-Site France le 17 décembre 2025
La MIQCP est intervenue lors du Webinaire de présentation du guide le 13 novembre.

Groupe de travail sur l'architecture et matériaux bio et géo-sourcés

La direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la culture a lancé un travail sur l'architecture et matériaux bio et géo-sourcés. La MIQCP a pris part au groupe de travail multi-partenarial et au comité de pilotage, aux côtés de la MAF et du service architecture.
Elle a ensuite participé aux réunions pour élaborer les conclusions, fait partie du comité rédactionnel et contribué au rapport final.
Ce travail a permis de mieux connaitre les opérateurs et enjeux de cette filière encore en cours de structuration, ainsi que leurs processus de commande spécifiques.

L'urbanisme culturel pour élaborer des projets

L'urbanisme culturel associe dès la conception des projets les habitants, les acteurs culturels et les professionnels de l'urbanisme. Au Sénat, la MIQCP a suivi les réflexions sur l'urbanisme culturel, en particulier celle sur l'insertion des clauses culturelles dans les projets d'aménagement. Elle a participé aux travaux menés par les acteurs de l'urbanisme culturel, notamment le Pôle des arts urbains (Polau).

Pour guider les maîtres d'ouvrage et les collectivités, la MIQCP a contribué à la rédaction d'une fiche méthodologique décrivant les étapes clés pour intégrer la dimension culturelle dès le démarrage d'un projet.
Cette fiche propose une démarche structurée pour faire de la culture un levier de cohésion sociale et de dynamisme territorial, en partant d'un diagnostic partagé et la construction du projet et en intégrant des espaces culturels, des événements dès la phase de programmation
La MIQCP a également participé aux débats organisés à la Galerie d'Architecture sur ce sujet le 3 novembre 2025.

Démarche Chrysalide pour la rénovation d'établissements culturels

La démarche Chrysalide, avec la FNADAC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture), est une initiative pour accompagner les collectivités dans la réhabilitation et la rénovation de leurs établissements culturels.
La MIQCP a intégré le comité de pilotage. Cette démarche renforce l'articulation entre les enjeux patrimoniaux, architecturaux et programmatiques, en plaçant la programmation et la co-construction au cœur des projets de transformation des lieux culturels des collectivités territoriales.

L'association Architecture et maîtres d'ouvrage (AMO)

L'association Architecture et Maîtres d'Ouvrage AMO, créée en 1983 par le ministère de l'Equipement vise à favoriser le dialogue entre les architectes et les maîtres d'ouvrage en France et en Europe.
En qualité de membre institutionnel fondateur, le secrétaire général de la MIQCP est membre de droit du conseil d'administration de l'association AMO et collabore continuellement avec elle.

Fédération française du paysage (FFP)

La MIQCP a accompagné la FFP sur le thème de la rémunération des MOE, les problématiques juridiques (légitimité, mandataire paysagiste concepteur). Partant de la formation « être juré de concours », une réflexion a par ailleurs été menée sur la constitution d'un réseau de paysagistes-concepteurs jurés de concours, sur le principe des architectes consultants de la MIQCP.

L'Office professionnel de qualification de l'ingénierie du bâtiment et de l'industrie (OPQIBI)

La MIQCP participe au comité numéro un de l'Office professionnel de qualification de l'ingénierie du bâtiment et de l'industrie (OPQIBI), chargé de traiter les demandes de qualification en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Les réunions des comités de l'OPQIBI sont bimestrielles. L'OPQIBI, structure agréée d'attribution de qualifications aux bureaux d'études, appuie son fonctionnement et son expertise sur la mobilisation de nombreux professionnels au sein de comités particuliers compétents sur des segments de la nomenclature des différentes qualifications possibles.

Certivéa

La MIQCP participe au comité "bâtiments" et au comité "territoires" de Certivéa, seul organisme de certification de son domaine à faire intervenir des auditeurs tierce partie pour vérifier les exigences de performance.

Certivéa est accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC), filiale du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Certivéa est la référence en matière d'évaluation et de certification destinées aux bâtiments non résidentiels : bureaux, équipements sportifs, culturels ou de santé, établissements scolaires, hôtellerie, commerce, logistique, etc. Son offre vise également les infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, éléments incontournables des transitions urbaines en cours et les projets d'aménagement urbains. Ces domaines d'intervention placent Certivéa au cœur des enjeux liés à la ville durable chers à la MIQCP.

Programmes nationaux

Programme "Engagés pour la qualité du logement de demain"

La MIQCP est partenaire du programme Engagés pour la qualité du logement de demain, porté par le ministère chargé de la ville et du Logement et le ministère de la culture, piloté par le GIP EPAU.
Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé en 2022 pour accompagner des opérations de rénovation de logements et de quartiers, avec une réflexion académique et une expérimentation sur de nouveaux paradigmes du logement de demain.
Près de 100 projets sur 200 ont été désignés lauréats, avec un suivi particulier de vingt d'entre eux qui bénéficient de différentes expertises pour en faire des « projets incubés ».

Programme "Quartiers de demain"

La MIQCP est partenaire de la consultation internationale pilotée par le GIP EPAU. A ce titre, elle a apporté son expertise à la préparation de la consultation, à l'analyse de dossiers, aux commissions préalables des commissions de dialogue. Elle a aussi pris part aux jurys de sélection.
A la suite, la MIQCP a apporté son expertise dans les ateliers d'accompagnement des projets et est intervenue en qualité d'observatrice et de conseil plus avancé à la demande de collectivités partenaires (Caen, Sedan, Colmar, Métropole Aix-Marseille, Lodève, Le Mans) pour la définition de la commande, l'expertise des pièces de marché, la définition du mode de dévolution et pour des formations concernant la délégation de MOA. La MIQCP contribue ainsi à l'accompagnement d'un processus expérimental de ces dix procédures de dialogue compétitif mis en parallèle.

Démarche nationale ÉcoQuartier : commission nationale

La démarche ÉcoQuartier, portée par le ministère de la transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement.
Le Club ÉcoQuartier permet la mise en réseau des penseurs et acteurs de la démarche ÉcoQuartier, en France métropolitaine, en Outre-mer et également à l'international.
La MIQCP est intervenue en qualité d'experte au sein du club et de la commission nationale tout au long de l'année au fil des sollicitations de la sous-direction de l'aménagement durable.

REHA héritage

REHA héritage est un dispositif d'accompagnement de programme des rénovations du bâti, porté par le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) qui soutient des programmes de recherche-action sur l'innovation urbaine et la rénovation avec une ambition environnementale et de protection du patrimoine. La MIQCP est associée à ce programme, apportant son expertise en complément de celles des ministères et des autres opérateurs ou financeurs (ANAH, USH, ANRU, Action logement, CDC….) lors du cinquième comité de pilotage du programme.

Missions Outre-mer et Europe

Mission à Mayotte : renforcer les maîtrises d'ouvrages et maîtrises d'œuvres locales face à l'urgence démographique et climatique

Du 4 au 14 décembre 2025, une mission a été menée à Mayotte, tournée vers les acteurs locaux qui doivent massivement adapter les infrastructures à la croissance démographique rapide et reconstruire suite aux dévastations du cyclone Chido en 2024. La MIQCP a pris part à cette mission aux côtés du bureau des professions de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale du service architecture du ministère de la culture.

Différentes structures ont été rencontrées : la ville de Mamoudzou, l'Etablissement public de reconstruction et de développement de Mayotte (l'EPRDM, ancien EPFAM), acteur de la stratégie « Mayotte debout », pilotée par la Mission interministérielle pour la reconstruction et le développement de Mayotte, ainsi que la direction des affaires culturelles (DAC), le CAUE et les architectes locaux.
Certains enjeux relatifs aux aménagements et équipements publics sont propres à l'île, en raison de l'urgence, du manque de main-d'œuvre qualifiée, de la pénurie de matériaux, de normes spécifiques, etc.
Le recourt à des techniques vernaculaires permettrait de faciliter la mise en œuvre et l'entretien, de réduire la dépendance aux importations, sans compromettre la qualité et la durabilité des bâtiments,
Les procédures de commande publique doivent être mieux maîtrisées pour accélérer les projets, tout en garantissant la transparence et la qualité architecturale.

Dans ce contexte, la formation des acteurs est une priorité. La MIQCP, en partenariat avec le CAUE de Mayotte, prépare un programme de formation de la maîtrise d'ouvrage publique locale qui sera déployé à partir de 2027.
Cette mission marque une étape importante dans la construction d'un modèle mahorais alliant urgence, qualité et durabilité. Elle a permis de renforcer les liens entre les acteurs nationaux et locaux, tout en identifiant des leviers concrets pour améliorer la qualité des constructions publiques. Elle a permis en outre de nouer un lien avec les réalités de la commande publique ultramarine, et mener une première comparaison avec La Réunion.

La mission a inclus la visite du chantier du Lycée des métiers du bâtiment, conçu par les agences Encore Heureux et Co Architectes. Un architecte consultant de la MIQCP a pris part au jury en 2018. Outre son exemplarité environnementale, ce lycée est majeur pour le soutien aux filières locales, puisqu'il formera les futurs artisans du bâtiment mahorais.

Mission en Belgique dans le contexte d'évolution du droit européen

Dans le contexte d'évolution de la réglementation européenne, une mission a été organisée les 27 et 28 mai en Belgique, pour échanger avec les homologues de la MIQCP (notamment la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le directeur Thomas Moor et Kristiaan Borret, Bouwmeester-Maître architecte de la région de Bruxelles) sur les processus innovants de commande publique et les méthodes de conception intégrant les enjeux écologiques. La MIQCP a visité avec des maîtres d'ouvrages des opérations exemplaires par leur soin porté à la biodiversité, à la participation citoyenne, au réemploi des matériaux et à l'économie circulaire :

- Usquare avec l'aménageur SAU, projet accompagné par le BMA,
- Projet de transformation d'espaces publics commune de Saint-Gilles accompagné par le BMA, avec Willem Stevens, échevin en charge du projet de renouvellement,
- Transformation de la Maison Hannon en musée, patrimoine majeur de l'Art Nouveau accompagné de Grégory Van Aelbrouck, conservateur.

Ces échanges ont permis d'identifier des pratiques inspirantes pour simplifier les procédures, donner la souplesse, favoriser la participation citoyenne, et fédérer une communauté de maîtres d'ouvrages. Ont été présentés de manière particulièrement inspirante des outils pratiques et des chartes de bonnes pratiques à destination des maîtres d'ouvrage publics conçues par ces homologues belges de la MIQCP.

Observatoires ministériels et professionnels

Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement

La MIQCP a créé un observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre. Elle constitue la seule base de données sur ce sujet, qui permet, depuis 2019, un suivi tendanciel. Cet observatoire est actualisé à partir des publicités quotidiennes au bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP).
Ces données sont valorisées par des notes de conjoncture sur la répartition des marchés entre les différentes procédures, triées par régions, et des observations d'autres variables selon les maîtres d'ouvrage publics, de programmes de construction…

En 2025, la commande publique de maîtrise d'œuvre représente 3 542 consultations (près de 10 par jour), avec une activité plus soutenue au premier semestre (54 %).
Les procédures adaptées (> 90 000 € HT) dominent (39 %), suivies des appels d'offres (25 %) et des concours (19 %). Ces derniers concernent surtout des opérations neuves (72 %).
Les marchés ordinaires restent majoritaires (84 % des consultations) devant les marchés globaux. Les collectivités locales (communes, EPCI) sont à l'origine de 70 % des consultations.
Les projets portent principalement sur le bâtiment (88 %, dont 56 % de réhabilitation) et l'aménagement/paysage (12 %).
- les secteurs les plus actifs sont :
- l'enseignement (19,6 %),
- le tertiaire (13,7 %),
- les espace public/paysage (11,9 %),
- la santé (11,6 %), où les opérations atteignent en moyenne 11,1 M€ HT.

Le volume théorique de travaux s'élève à 23,5 Md€ HT, avec un montant moyen de 6,64 M€ HT par opération. Les concours et appels d'offres concentrent 61 % de ce volume, contre seulement 8 % pour les procédures adaptées.

Observatoire de l'économie de l'architecture

La MIQCP participe au comité des partenaires de l'Observatoire de l'économie de l'architecture coordonné par le ministère de la Culture et regroupant de nombreux acteurs de son écosystème.
Les données de l'observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre de la MIQCP alimentent ses travaux.

Observatoires, plateformes de dialogue maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage

La MIQCP apporte son soutien aux observatoires et plateformes territoriales de dialogues maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage :

- **CAPP-GE :** participation aux journées annuelles à Nancy,
- **Maison de l'architecture Occitanie :** soutien de la plate-forme de concours « projets.archi »,
- **A l'initiative du SACA, syndicat des architectes, de l'Ordre des architectes des Alpes maritimes et de son préfet :** discussion autour de la charte de bonnes pratiques dans les Alpes maritimes.



MISSIONS AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS

La MIQCP contribue à créer les conditions de la qualité des ouvrages. Elle sensibilise, conseille les maîtres d'ouvrage publics et les professionnels. Cette activité lui donne une connaissance de la réalité des pratiques actuelles et de leurs attentes.

Conseils et recommandations

Conseil aux maîtres d'ouvrage

La MIQCP met la compétence de ses collaborateurs à disposition des collectivités et des professionnels qui la sollicitent sur des points précis, qu'il s'agisse de questions pratiques, juridiques ou de méthode. Elle apporte continuellement des conseils par écrit ou par téléphone aux différentes demandes qui émanent principalement des maîtres d'ouvrages.
Très souvent les collectivités en difficulté pour faire les premiers pas et organiser la commande s'adressent à la MIQCP pour obtenir les conseils indispensables pour mener leurs projets.

De l'ordre de 500 demandes de conseils et d'expertises, tous modes de saisine confondus et tous sujets (le concours de maîtrise d'œuvre, les marchés à procédure adaptée, les marchés globaux, etc.) sont formulées annuellement, essentiellement en provenance des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Malgré une année électorale, les questions sont restées nombreuses en 2025.

Il y a eu sur l'année 178 sollicitations directes ayant nécessité un suivi et la préparation des réponses apportées.
50% des demandes viennent de communes et EPCI, 13% des demandes viennent des professionnels (architectes, paysagistes concepteurs…), 10% de demandes viennent des assistants de la maîtrise d'ouvrage (CAUE, AMO, programmistes).

Un accompagnement plus approfondi a été apporté à une quinzaine de maîtres d'ouvrage pour l'organisation de leur consultation, la rédaction des pièces administratives ou pour contribuer à une forme de médiation.

Conseil aux et avec les CAUE

Localement, les CAUE sont souvent les premiers interlocuteurs des maîtres d'ouvrage. La MIQCP contribue à l'expertise et la formation du réseau des CAUE. C'est une position que la MIQCP va renforcer, pour démultiplier les capacités d'interventions, notamment en formant des formateurs pouvant toucher un large public, et ainsi se concentrer sur les formations et les questions nécessitant une expertise spécifique.

Deux accompagnements ont été plus poussés avec le CAUE des Pyrénées-Atlantiques (pour l'examen de projets de pièces de consultation et de marché pour des MAPA de maîtrise d'œuvre) et avec le CAUE de l'Isère (pour la relecture de projets de pièces marchés et une rencontre sur site pour échanger sur la programmation, les études préalables et les marchés de maîtrise d'œuvre).

La MIQCP a également participé à des réunions de travail avec les CAUE sur les dispositifs de consultation et les problématiques des marchés de maîtrise d'œuvre avec :

- **l'Union régionale des CAUE Bourgogne Franche-Comté le 13 juin 2025**, journée d'expertises à Dijon avec l'ensemble des CAUE de la région, à l'initiative de Xavier Hochart directeur du CAUE 21 et en présence des directeurs et conseillers des autres CAUE de la région.
- **le CAUE 56**, Kristell James directrice, et ses partenaires, direction du tourisme du département du Morbihan
- **le CAUE 22**, Christophe Gauffeny directeur, et ses partenaires, agence technique départementale et Sophie Ricard, architecte
- **le CAUE du Finistère**, Nicolas Duverger directeur, et les différents conseillers notamment sur la question des concours, des dispositifs expérimentaux sur les cours d'écoles, démarche Chifoumi.

Les publications de la MIQCP

Le fond de documents de référence de la MIQCP

La MIQCP édite des documents à l'attention des maîtres d'ouvrages et des professionnels, qui constituent aujourd'hui un véritable centre de ressource documentaire. Ses publications ont des formes variées, en papier ou en ligne, et elle a créé trois collections principales : les Guides, les fiches pratiques Médiations, et la capitalisation d'opérations exemplaires avec Transformations.

Plus que des documents, les écrits de la MIQCP sont des références pour les praticiens de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, à double titre. Ce sont non seulement des guides, des mémentos, mais aussi des repères partagés auxquels ils se réfèrent pour établir des relations équilibrées et profitables entre les parties.
Ces publications sont le fruit d'un travail préparatoire important, très en lien avec les praticiens. C'est notamment leur rigueur qui permet d'en faire des références partagées.
Ajoutons qu'en étant des références, les documents de la MIQCP confortent les initiatives de celles et ceux qui s'engagent pour la qualité, leur donne des repères et des arguments.

Publication de la MIQCP en 2025

La MIQCP réactualise ses documents suivant les changements réglementaires. Elle les fait évoluer et en édite également de nouveau selon les pratiques relevées sur le terrain, les évolutions techniques (comme le BIM) ou pour accompagner de nouvelles typologies de commande dont l'ampleur le justifie (comme la réhabilitation).
L'ensemble des publications de la MIQCP sont téléchargeables gratuitement sur son site ou peuvent être envoyées en version papier, à la demande.

En 2025, les nouvelles publications de la MIQCP sont variées, avec de la méthodologie, un outil pratique et un retour d'expérience sur la commande et la réalisation d'un aménagement remarquable :

- Fiche Mémo : « La méthode des avocats », janvier 2025
- Outil Pratique : « Memento du membre du jury de concours, personnalité qualifiée », septembre 2025
- Outil Pratique : Outil d'évaluation prévisionnelle des honoraires de maîtrise d'œuvre (simulateur d'honoraires) – actualisation des références 2025
- Collection Transformations : « La Place Napoléon par la ville de la Roche-sur-Yon et l'Atelier des paysages Alexandre Chemetoff », novembre 2025.

Contribution de la MIQCP a des publications

La MIQCP est également associée à d'autres publications qu'elle n'édite pas elle-même ou seule. En 2025 cela concernait :

- **Guide de la commande publique en projet hors-site**, par l'Association Filière Hors-Site France, septembre 2025 : participation au comité de pilotage et relecture par Ludovic di Folco, Laurence Gibrat et Adrien Petit
- **Architecture et matériaux bio et géosourcés**, groupe de travail de l'Observatoire de l'Economie de l'architecture piloté par le service architecture du ministère de la culture, la MIQCP et la MAF sont associés au comité de pilotage et de rédaction – publication du rapport prévue en 2026
- **Actes du séminaire ACE 2024 à Valence « Eaux fortes Valencia, architectures et territoires »**, mars 2025
  « La MIQCP aux côtés des ACE, des outils formidables pour stimuler l'ambition des maîtres d'ouvrage », contribution de Mireille Guignard

Article concernant ou rédigés par la MIQCP

La MIQCP est également présente par des articles dans des revues spécialisées dont une contribution importante en 2025 à un dossier spécial consacré au 40 ans de la loi MOP. Voici les publications en 2025 :

Le Moniteur, 13 juin 2025
- « Commande publique : Il faut réenchanter les consultations de maîtrise d'œuvre », entretien avec Adrien Petit – par Jacques-Franck Degioanni

Revue Contrats Publics n°266 juillet-août 2025 – dossier « 40 ans de la loi MOP : bilan, enjeux et évolutions »
- « Redonner du sens à la maîtrise d'ouvrage publique par-delà les textes législatifs et réglementaires » par Adrien Petit
- « Délégation et transfert de maîtrise d'ouvrage, professionnalisation ou démission des maîtres d'ouvrage publics ? » par Florian Laurençon
- « Bénéficier des avantages d'une démarche loi MOP dans le cadre du marché global : recommandations » par Christian Romon et Régis Bertrand

Construction 21, juillet 2025 – dossier « Adaptation et atténuation : le pouvoir des collectivités »
- « Aménager durablement : quand le numérique devient levier climatique » par Adrien Petit et Florian Laurençon
- Autour de l'intérêt du BIM et des jumeaux numériques pour la planification, en particulier avec l'objectif de l'adaptation au changement climatique à l'échelle urbaine (îlot de chaleur etc…)

Outils conçus par la MIQCP

Outil d'évaluation des honoraires de maîtrise d'œuvre

La MIQCP a créé et met à disposition un outil d'évaluation des honoraires de maîtrise d'œuvre, outil d'aide à la décision à destination des maîtres d'ouvrage, les aidant dans la détermination de leur enveloppe prévisionnelle d'opération.
La mise à jour des indices et actualisation du fichier sur le site internet de la MIQCP sont régulières.
La MIQCP prépare une évaluation de la pertinence des critères de complexité.

Interventions publiques et en séminaires

Prise de parole et écoute de la MIQCP

La MIQCP est très sollicitée pour intervenir dans des instances, des tables rondes, etc. C'est pour elle l'occasion de sensibiliser, de partager les enjeux qui font sa raison d'être.
C'est aussi l'occasion de rencontrer une diversité d'interlocuteurs, dans des contextes et des territoires variés et de les entendre.

Participation à des tables-rondes professionnelles

La MIQCP a été sollicitée à de nombreuses tables rondes comme référence pour les questions qui concernent le cadre de la commande publique et son usage, et en tant qu'observatrice des pratiques de terrain :

Collect'IF Paille (congrès du RFCP à la Cité des Sciences Paris) – 23 janvier
« Les fondamentaux des processus de maîtrise d'œuvre et responsabilité du maître d'ouvrage »

L'Union nationale des syndicats français d'architectes (Printemps de l'UNSFA) – 24 mars
« La négociation des honoraires de maîtrise d'œuvre »

Syndicat des Architectes du Rhône Métropole (Table ronde à Lyon) - 11 juin
« Les MAPA – marchés à procédure adaptée »

Conseil français des urbanistes (Journées annuelles à Oléron) - 28/29 août
Atelier sur les problématiques littorales face au changement climatique et participation aux actes par la rédaction d'un article

Association Filière Hors Site (SIBCA) - 4 septembre
« Commande (publique) en hors-site : quelles pratiques pour quels objectifs ? Quelles évolutions des rôles des acteurs ? »

Séminaire annuel des architectes conseils de l'Etat à Brest - 3 octobre
Intervention et animation d'un atelier pour les journées annuelles sur la territorialisation de l'architecture dans le cadre de la SNA et participation aux actes avec la rédaction d'un article pour la restitution

SYNTEC (Les Ingés Osent) - 23 octobre
« L'allotissement des marchés de travaux »

Galerie d'Architecture - 3 novembre 2025
Débat sur l'urbanisme culturel

Conseil national de l'Ordre des Architectes (Salon des Maires), 19 novembre
« Echanges sur la commande publique : le bâti scolaire »

Participation à des palmarès et prix

La valorisation des projets exemplaires

La participation à des jurys de prix et de palmarès permet le partage de la vision de qualité que porte la MIQCP, en particulier pendant la tenue du jury. Elle est aussi l'opportunité de visiter des opérations réalisées et analyser leur contexte de commande pour enrichir les retours d'expérience.

Ateliers réHAB XXe - ENSA Paris Val-de-Seine - 11 février
Journée d'échanges organisée par le service Architecture du ministère de la Culture en collaboration avec des enseignants-chercheurs de plusieurs ENSA-P et le réseau scientifique et pédagogique « Architecture et Transformation »

Trophée Qualitel - 18 septembre et 24 octobre

Prix Hors-Site - Association Filière Hors-Site France - 15 octobre
Visites réalisées dans le cadre du prix : rénovation thermique de deux écoles à Lille (59), construction d'une mairie en matériaux bio-géo-sourcés à Rousies (62)

Participation à des salons professionnels

S'informer et développer un réseau

La participation à des salons professionnels permet de rester attentif à l'actualité du secteur de la construction, d'établir des relations avec de nouveaux partenaires et de partager les enjeux de qualité portés par la MIQCP.

Forum Bois Construction (Paris) - 26/28 février

BIM World (Paris) - 2/3 avril

Biennale d'architecture (Venise) - 9/10 mai

Assises du logement (Paris) - 17 juin

Salon de l'immobilier bas carbone - SIBCA (Paris) - 3/5 septembre

Salon des maires (Paris) - 19/20 novembre

Les architectes consultants de la MIQCP

Participation des architectes consultants à des jurys

La MIQCP a conclu un accord cadre pour quatre ans avec 31 architectes qui sont ses consultants mis à disposition gratuitement des maîtres d'ouvrage qui en font la demande. L'accord cadre a été renouvelé dernièrement et 2025 est la première année pleine d'exercice des architectes consultants.

La MIQCP propose aux maîtres d'ouvrages de faire appel à ces architectes consultants qu'elle a présélectionnés pour prendre part à des jurys. Cela contribue à leur bon déroulement.
C'est une manière très efficace de diffuser les bonnes pratiques et de contribuer au choix du meilleur projet. C'est une également une source d'information du terrain irremplaçable.

Rapports des architectes consultant sur les jurys de concours

Les architectes consultants produisent un rapport sur chacune de leurs interventions qui sont une mine d'informations qualitatives unique, sur une part représentative des jurys de concours en France, près d'un sixième d'entre eux. Leur examen et la synthèse sont très précieux, ils constituent un observatoire sensible du terrain.

Collèges des Architectes consultants de la MIQCP

La MIQCP a mis en place deux collèges annuels réunissant ses 31 architectes consultants, pour partager les questionnements de la MIQCP et les leurs, variant les thèmes de chacune des réunions.
Les collèges se concentrent sur les questions relatives aux missions des architectes consultants. Ils permettent d'échanger sur les pratiques et sur les perspectives à venir pour mieux évaluer les enjeux des missions ou de la culture architecturale de manière plus générale.

Le collège du 18 mars a eu un ordre du jour particulier. Ce fut une journée de réflexion, avec une succession de travaux en atelier et de restitution collective, pour nourrir la feuille de route de de la Mission interministérielle. Ces travaux ont permis de recueillir beaucoup d'idées pour améliorer l'action de la MIQCP (dans la perspective de son projet stratégique), les missions des consultants et même plus largement le processus du concours.
Les collèges sont aussi l'occasion de faire dialoguer l'administration avec un ensemble d'architectes praticiens. Le 18 mars, il a accueilli la directrice adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture, Mme Hélène Fernandez.
En clôture, Antoine Chaudemanche, architecte consultant, a présenté le rôle du Bouwmeester – Maître architecte qui organise les concours à Bruxelles, préparant ainsi la visite qui serait faite 2 mois plus tard.

Le collège du 13 novembre avait pour sujet la réhabilitation, avec une réflexion sur la spécificité de ces opérations dans les concours, et le développement de deux problématiques : le diagnostic et le programme.
Olivier Fraisse et de Rémi Desalbres, architectes consultants sont intervenus pour présenter des expériences de projets de leur pratique professionnelle.
L'administration a été présente, avec les représentantes des financeurs des missions des consultants : Emmanuelle Ouvrard, adjointe du DHUP, et Magali Pinon Leconte, Sous-directrice de l'architecture et de la qualité de la construction et du cadre de vie à la DGPA.

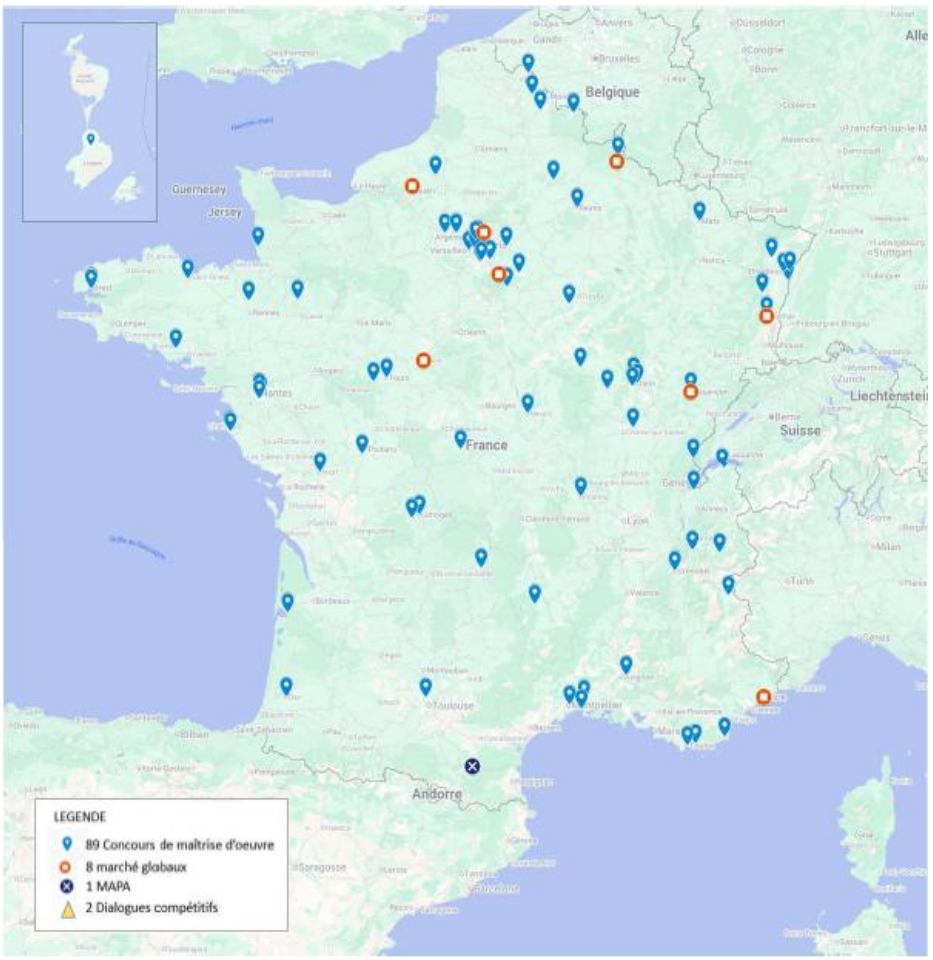
Par leur expérience et leur pratique, les architectes consultants contribuent par ailleurs à la production de documents de la MIQCP, avec dernièrement des fiches pour les maîtres d'ouvrage sur le déroulement du concours, plus particulièrement sur la réunion de dialogue entre le jury et les concurrents post

classement, sur la méthode des avocats et sur le programme. La rédaction a été nourrie par un groupe de travail spécifique animé par Jacques Leccia, architecte consultant.
Des réflexions, menées par Samuel Delmas avec les architectes consultants ont également contribué à l'actualisation du simulateur d'honoraires de la MIQCP.

En janvier 2025 s'est également tenue une réunion d'échanges au ministère de la culture avec le service des Musées et ses architectes conseils.

Bilan des 100 missions des architectes consultants en un an

Le bilan de la première année des missions du nouveau collège démontre une répartition géographique sur l'ensemble du territoire avec une présence dans les territoires ultramarins, une diversité des programmes à l'avantage de l'enseignement et du scolaire, et des maîtres d'ouvrage où le bloc communal reste majoritaire.
La cartographie et le tableau ci-après présentent la diversité de leurs interventions. Une synthèse en a été présentée au salon des maires de France.



Repérage des
100 missions des architectes consultant.es de la MIQCP de sept 2024 à oct 2025

Liste des participations des architectes consultants aux jurys

Modes de consultation

MAPA : Marché à procédure adaptée
MGP : Marché global de performance
C-R : Conception-réalisation
DC : Dialogue compétitif

Date**	Ville	Dépt.	Opération	Maître d'ouvrage	Mode de consultation
08/01	LARRINGES	74	Rénovation et extension du groupe scolaire et requalification des espaces extérieurs	Commune de Larringes	C
23/01	BREST	29	Construction du 2nd stade de football de la fontaine Margot et de ses locaux annexes	Ville de Brest	C
23/01	GAGNAC-SUR-GARONNE	31	Construction d'un équipement socio-culturel	Commune de Gagnac-sur-Garonne	C
23/01	FURCHHAUSEN	67	Projet de salle multifonction	Commune de Furchhausen	C
24/01	LANTON	33	Aménagement d'une plaine des sports	Ville de Lanton	C
28/01	NIORT	79	Construction d'un nouveau crématorium	Ville de Niort	C
30/01	MONTREUIL-LE-GAST	35	Rénovation et extension du siège du pôle communautaire de la CCAVIA	CC Val d'Ille d'Aubigné	C
04/02	COLMAR	68	Construction mutualisée du Centre Routier et du Centre d'Incendie et de Secours	Collectivité Européenne d'Alsace	C
06/02	CINQ MARS LA PILE	37	Construction d'un équipement multifonction	Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire	C
07/02	DAX	40	Construction d'une salle de spectacle multifonction	Grand Dax Agglomération	C
10/02	SIGIDURS	95	conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchetterie-ressourcerie	SIGIDURS	MGP
21/02	CHENOVE	21	Réhabilitation du nouveau groupe scolaire des Violettes	Ville de Chenôve	C
25/02	LE PONTET	84	Construction d'un centre technique municipal	Ville de Le Pontet	C
26/02	BLOIS	41	Construction d'une salle de spectacle	ville de Blois	MGP
27/02	BREST	29	construction, déconstruction et réaménagement du groupe scolaire BUISSON	Ville de Brest	C
05/03	POUILLY-EN-AUXOIS	21	Restructuration et l'extension de la Maison des Enfants	CC de Pouilly en Auxois/Bligny sur Ourche	C
11/03	FONTAINE-LE-COMTE	86	Construction d'une caserne de gendarmerie et ses logements sur la ZAC des Nesdes	Ville de Fontaine-le-Comte	C
12/03	ISNEAUVILLE	76	Conception-réalisation du nouveau siège du SDE 76	SDE de la Seine Maritime	C-R
13/03	VERDUN-CIEL	71	Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire	CC Saône Doubs Bresse	C
24/03	NEVERS	58	Réalisation de l'école augmentée du Banlay	Ville de Nevers	C
07/04	QUILLAN	11	Construction d'un pôle familles	CC Pyrénées Audoises	MAPA
09/04	SAINT-JEAN-DE-MONTS	85	Construction d'une grande crèche au sein du pôle Enfance Jeunesse	Ville de St Jean de Monts	C
10/04	SERRIS	77	Réhabilitation du siège de la CCI	CCI 77	C

17/04	BRUNOY	91	Création de l'école maternelle des Mardelles	Ville de Brunoy	C
06/05	ROANNE	42	Restructuration et extension du musée Joseph Dechelette	Ville de Roanne	C
14/05	NANTES	44	Extension de l'UFR STAPS	Nantes Métropole	C
23/05	BASSEMBERG	67	Construction d'une école supra communale à Neuve-Eglise	Syndicat intercommunal des Écoles du Giessen	C
23/05	GASSIN	83	Construction d'une crèche pour 30 enfants, d'un ALSH, de locaux associatifs	Commune de Gassin	C
27/05	LA CHATRE	36	Réaménagement du musée George Sand et de la vallée Noire	Ville de La Châtre	C
27/05	ROUBAIX	59	Redéploiement de la médiathèque et des archives municipales en restructuration/extension neuve	Ville de Roubaix	C
28/05	GRENOBLE	38	Réalisation de la Grande Bibliothèque	Ville de Grenoble	C
03/06	ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	44	Extension de la demi-pension du lycée Les Savanières	Département de Loire Atlantique	C
11/06	LES SORINIERES	44	Construction d'un collège public aux Sorinières	Département de Loire Atlantique	C
17/06	VIZILLE	38	Construction du service local de solidarité	Département de l'Isère	C
23/06	MELUN	77	Reconstruction du parc de stationnement Relais de la gare de Melun	Melun Val de Seine Aménagement	C-R
25/06	BREC'H	56	Construction d'un centre technique municipal	Ville de Brec'h	C
25/06	SAINT-APOLLINAIRE	21	Construction d'une école primaire et d'une restauration scolaire	Ville de Saint Apollinaire	C
27/06	AIXE SUR VIENNE	87	Construction d'une plateforme de réemploi des matériaux de construction et d'une ressourcerie	Communauté de communes Val de Vienne	C
27/06	LES BELLEVILLE	73	Construction des bureaux des services techniques et de logements communaux	Mairie des Belleville	C
01/07	STRASBOURG	67	Construction du pôle d'équipement de Cronenbourg	Eurométropole de Strasbourg	C
02/07	L'ERNEE	53	construction du pôle culturel intercommunal de l'Ernée	Communauté de Communes de l'Ernée	C
03/07	MANTES-LA-JOLIE	78	Reconstruction de la tour d'arrivée et aménagement paysager du stade nautique	Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise	C
03/07	SAVIGNY-SUR-ORGE	91	Construction d'une nouvelle crèche	Ville de Savigny-sur-Orge	C
04/07	VIRY	74	Construction d'un groupe scolaire	Commune de Viry	C
07/07	GUILLON-TERRE-PLEINE	89	Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle	Communauté de Communes du Serein	C
15/07	VERSAILLES	78	Réalisation d'un centre opérationnel de bus	Ile de France Mobilités	C
22/07	YQUELON	50	Construction du siège communautaire	Communauté de Communes Granville Terre et Mer	C
23/07	MAUBEUGE	59	Réhabilitation et extension de l'hôpital de Ferries Liesses	Centre Hospitalier de Valenciennes	C
25/07	METZ	57	Création d'une annexe de justice	SGAMI EST	C
29/07	MESSIGNIY-ET-VANTOUX	21	Réhabilitation et restructuration des bâtiments communaux administratifs et associatifs	Commune de Messigny-et-Vantoux	C
28/08	HOLTZHEIM	67	Base de vie Sécurité civile	SGAMI EST	C
04/09	LUNEL	34	construction d'un bâtiment dédié à l'enfance au nord de Lunel Agglo	Cté d'Agglomération Lunel Agglo	C
09/09	MAURIAC	15	construction d'une maison de santé pluridisciplinaire	Cté de Communes du pays de Mauriac	C
09/09	MEUDON	92	Construction du nouvel ALSH le Val	Commune de Meudon	C

16/09	NANTES	44	Reconstruction d'une demi-pension au collège Pierre et Marie Curie au Pellerin	Département de Loire Atlantique	C
11/09	TOULON	83	Construction de l'unité Satori sur site du CH Henri Guerin de Pierrefeu	GHT du Var	C
22/09	ORCHIES	59	Réhabilitation de piscine à Orchies	CC Pévèle-Carambault	C
29/09	LA GARENNE-COLOMBES	92	Réhabilitation et extension du complexe sportif aquatique Claude Chedal Anglay	Ville de La Garenne-Colombes	C
29/09	STRASBOURG	68	Construction d'une cuisine mutualisée à Strasbourg-Neuhof	Collectivité européenne d'Alsace	C
02/10	LES MUREAUX	78	Construction et extension de la piscine de Becheville	Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise	C
10/10	DOUCHY LES MINES	59	Restructuration et extension de la médiathèque communautaire	Cté d'Agglomération La Porte du Hainaut	C
13/10	PONTCHARRA	38	Construction d'une médiathèque Intercommunale à Pontcharra	Communauté de Communes Le Grésivaudan	C
15/10	LAON	2	Création d'une nouvelle cuisine centrale	Ville de Laon	C
17/10	LA GRANDE MOTTE	34	Construction d'une halle nautique au sein du port	L'OR Aménagement	C
17/10	SAINT JEAN DE MONTS	85	Construction d'une nouvelle salle des fêtes, extension et réhabilitation du groupe scolaire	Commune de Saint-Jean-de-Monts	C
23/10	LES ROUSSES	39	Construction d'un gymnase	Commune des Rousses	C
23/10	NICE	6	Conception, réalisation, exploitation et maintenance de la nouvelle patinoire Olympique	SOLIDEO Alpes 2030	MGP
28/10	ST PIERRE ET MIQUELON	975	Construction de la nouvelle cité administrative	SPL SPM - Archipel Aménagement	C
29/10	LES MUREAUX	78	Construction d'un comptoir du réemploi	Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise	C
31/10	LANTON	33	Construction d'une halle couverte, d'un parvis et d'un office de tourisme intercommunal	Ville de Lanton	C
06/11	CHARLEVILLE-MEZIERES	8	Construction d'un IFSI IFAS sur le Campus Sup Ardenne à Charleville Mézières	Ardenne Métropole	C
07/11	PLOUFRAGAN	22	Reconstruction d'un bâtiment d'élevage protégé eops pour dindes et canes	ANSES	C
07/11	CANET-EN-ROUSSILLON	66	Création de Halles gourmandes	Ville de Canet-en-Roussillon	C
12/11	MARNAZ	74	Construction d'un centre technique municipal	Commune de Marnaz	C
13/11	VILLENEUVE DE BERG	7	Construction d'une cuisine centrale	Ardèche Aménagement	C
21/11	BRASEY EN PLAINE	21	Construction d'un ALSH	Communauté de Communes Rives de Saône	C
25/11	MONTFERRIER SUR LEZ	34	Extension du bâtiment J pour l'accueil de l'UMR PHIM sur le site de Baillarguet	Institut de Recherche pour le Développement	C
28/11	NANTES	44	Construction d'une base logistique primaire et d'une unité centrale de production	Mairie de Nantes	C
02/12	STRASBOURG	67	Construction d'un gymnase	Ville de Strasbourg	C
08/12	LA HAYE	50	Construction d'un gymnase et déconstruction du gymnase Louis Gamet	Ville de la Haye	C
10/12	YUTZ	57	Rénovation énergétique de l'école élémentaire St Exupéry et extension de l'école de musique	Ville de Yutz	C
19/12	BOUAYE	44	Construction de la piscine Sud-Ouest	Nantes Métropole	C
19/12	NOISY LE SEC	93	Construction d'une nouvelle piscine	EST Ensemble	C



FORMATIONS ET INTERVENTIONS

La qualité des ouvrages dépend pour beaucoup de la sensibilisation et de la formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels. L'évolution continue des techniques et de la réglementation en redouble la nécessité.
La MIQCP est très sollicitée pour des interventions ponctuelles devant de publics variés ou des formations sur mesure.

Bilan chiffré de l'activité de formation

Le nombre des personnes formées ou sensibilisées aux recommandations de la MIQCP est en augmentation en 2025 par rapport à 2024 soit, 760 personnes, dont 420 pour ce qui concerne les formations organisées directement par la MIQCP. Les formations s'adressent en effet à des groupes de taille plus importante. Après une augmentation, les formations en présentiel s'équilibrent cette année avec les formations en visioconférence. Cette modalité, qui permet de gagner du temps et de limiter les frais de déplacement et d'hébergement, a en particulier la faveur des services de l'Etat qui souhaite toucher des cibles nationales alors que les CROA ayant mobilisé la MIQCP en 2025 privilégient encore le présentiel pour les architectes.

Les formations sont une opportunité pour la MIQCP d'expliquer les enjeux du contexte réglementaire, clarifier certaines règles pour améliorer leur application et mettre l'accent sur les possibilités et les souplesses offertes aux maîtres d'ouvrage dans leur choix de procédure, dans l'objectif de désigner le meilleur prestataire possible. La programmation et les marchés de maîtrise d'œuvre font une percée dans les demandes de formations. Un tableau exhaustif des interventions de la MIQCP est présenté dans les pages suivantes.

Exemples significatifs d'interventions

Journées de sensibilisation des élus à la qualité architecturale et urbaine des équipements, avec les CAUE et les CROA

La direction générale des Patrimoines et de l'Architecture du ministère de la Culture soutient l'action des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en leur apportant une aide financière pour l'organisation de journées destinées aux élus avec l'intervention de la MIQCP.
L'attribution de ces subventions passe par une étroite coopération avec la FNCAUE qui verse les fonds une fois l'opération montée et après accord de la MIQCP. Les CAUE de l'Ain et de Mayenne ont ainsi organisé des formations à destination des élus et des techniciens de leurs territoires.

Formations à la commande publique de maîtrise d'œuvre et à ses outils

Les partenaires de la MIQCP poursuivent le développement des compétences de leurs équipes à la commande publique de maîtrise d'œuvre et à ses outils. La moitié des formations de la MIQCP portent sur ces sujets.
Les formations à la commande publique de maîtrise d'œuvre ont ainsi bénéficié à l'ANCT qui a sollicité la MIQCP pour organiser un cycle de formation, à la Préfecture des Hauts-de-Seine et au Conseil départemental du Val d'Oise.
L'intérêt pour les outils, qui avait suscité en 2022 la création de nouvelles formations dédiées aux marchés globaux, à la conception-réalisation et à l'exécution des marchés en complément de formations existantes sur le dialogue compétitif et l'accord-cadre, se maintient en 2025.

La formation des jurés de concours

Cette formation est destinée aux maîtres d'œuvre appelés à siéger dans les collèges de personnalités qualifiées des jurys de concours. La MIQCP a mis au point une formation spécifique s'appuyant sur le « mémento de l'architecte consultant » qu'elle a rédigé. Cette brochure sert de référence pour l'exercice de cette activité. Elle permet d'expliquer les dispositions du code, d'évoquer la déontologie et le rôle pédagogique essentiel de ces professionnels.
En 2025, ce module représente la moitié des formations animées par la MIQCP. Les CROA de Bretagne, Occitanie et des Hauts-de-France, l'UNTEC ainsi que le CAUE du Puy-de-Dôme ont sollicité la Mission interministérielle pour former leurs futurs jurés et mettre à jour les compétences de ceux y ayant déjà participé.

Nouvelles formations

Une nouvelle formation a été créée en 2025 : la question du mandataire de maîtrise d'œuvre, suite à la demande de la direction générale de l'aviation civile (DGAC).
L'intérêt pour la rédaction des cahiers des charges, qui s'était traduit par la création d'une nouvelle formation en 2024, se confirme avec une formation organisée pour le CAUE 02. Il en est de même pour le CCAG de maîtrise d'œuvre. Une formation a été organisée pour la DGAC qui poursuit la montée en compétences d'une partie de ses équipes.

Cycles de formations diplômantes

Mastère "BIM"

La MIQCP intervient, à la demande de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, dans ce Mastère qui vise à donner les clés de la stratégie BIM de conduite d'un projet pour accompagner la profonde transformation des compétences que le développement de l'usage de la maquette numérique nécessite.

Mastère spécialisé "Immobilier et bâtiment durables"

La MIQCP, à la demande de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, a en charge l'organisation et le pilotage de la semaine dédiée à la programmation au sein du mastère spécialisé Immobilier et bâtiments durables. Ce mastère a pour objectif de former des dirigeants et cadres supérieurs de l'immobilier et du bâtiment durables. Il permet de rapprocher les compétences de l'immobilier (finance, droit) de celles du bâtiment (architecture, sciences de l'ingénieur).

La conception réalisation à l'Ecole des Ponts Paris Tech

La formation présente l'évolution réglementaire du cadre de la commande publique et identifie les missions et responsabilités des différents acteurs. Elle passe également en revue les étapes de passation et de l'exécution du marché. C'est l'occasion pour la MIQCP de partager sa vision tout en présentant les outils contractuels en lien avec les marchés de conception réalisation.

D-PRAUG avec l'ENSA Paris La Villette, l'Ecole d'Ingénieur de la Ville de Paris et l'Ecole d'Urbanisme de Paris

La MIQCP anime une journée de la formation diplômante « Démarche de Programmation architecture, urbain et génie urbain » sur la passation des marchés publics de programmation. Jacques Cabanieu, ancien secrétaire général de la MIQCP y anime également une journée de formation sur l'histoire de la loi MOP. La MIQCP est membre du comité pédagogique ou « conseil de perfectionnement ».

Formations continues

Formations adaptées à des services

Certaines des formations de la MIQCP contribuent à la formation continue de l'ensemble d'un service. Elle s'adapte aux besoins techniques et à la culture de ces structures.

- **EPAURIF** : sensibilisation à la commande de MOE en BIM, formation des chargés d'opération et des services commande de publique aux spécificités de la passation de marchés de MOE et de travaux sous forme de dialogue compétitif.

- **Ministère de l'éducation nationale** : chargés d'opération et gestionnaires administratifs et financiers ; atouts et inconvénients des marchés globaux de performance, passation et exécution.
- **Agence de l'eau Seine - Normandie** : commande publique de travaux, passation et exécution.
- **ANCT** : commande publique de travaux, passation et exécution.

Interventions dans les écoles

Interventions dans les écoles d'architecture, cycle d'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP)

À l'issue de leurs études, les architectes diplômés doivent compléter leur parcours d'une formation en alternance pour obtenir l'habilitation à exercer en leur nom propre si ceux-ci souhaitent s'inscrire au tableau de l'ordre, par exemple pour exercer en libéral.
La MIQCP accompagne les programmes HMONP mis en œuvre par les écoles d'architecture, en proposant aux jeunes diplômés une journée d'échange sur les obligations faites à la maîtrise d'ouvrage publique pour pratiquer une commande publique de qualité ; elle sensibilise les auditeurs sur les conditions d'accès à la commande d'architecture. Un débat s'engage avec les étudiants sur les fondamentaux de la commande publique et le préalable de la loi MOP pour exercer dans de bonnes conditions cette collaboration des futurs maîtres d'œuvre avec les collectivités et établissements publics.
Cette année la MIQCP est intervenue dans les cycles HMONP des ENSA Paris-Malaquais et Paris-Est.

Intervention à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

La MIQCP intervient régulièrement auprès de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) pour présenter les outils de la commande publique de maîtrise d'œuvre ainsi que la gestion de projet architectural et en particulier la démarche de programmation.

Liste des formations réalisées

formations gérées par la MIQCP (programme, durée, contenu)

LIEU	ANNEE 2025	Organisme demandeu	Thème traité	Intervenants
	DECEMBRE			
Visioconférence	18/12/2025	ANCT	La commande publique de maîtrise d'œuvre	Ludovic di Folco
Visioconférence	16/12/2025	ANCT	La commande publique de maîtrise d'œuvre	Ludovic di Folco
Créteil	16/12/2025	Grand Paris Sud est avenir	Les MGP	Florian Laurençon
Marmande	10/12/2025	Agglomération Val de Garonne	Les fondamentaux de la commande publique de maîtrise d'oeuvre	Mireille Guignard et Lydia di Martino
	OCTOBRE			
Paris	16/10/2026	ANCT	La commande publique de maîtrise d'œuvre	Florian Laurençon
Paris	14/10/2026	ANCT	La commande publique de maîtrise d'œuvre	Florian Laurençon
Visioconférence	07/10/2025	DGAC	Le mandataire de maîtrise d'œuvre	Florian Laurençon
	SEPTEMBRE			
Toulouse	26/09/2025	CROA Occitanie	Etre juré de concours	Ludovic di Folco
Sète	25/09/2025	CROA Occitanie	Etre juré de concours	Ludovic di Folco
	JUILLET			
Visioconférence	03/07/2025	DGAC	Le CCAG de maîtrise d'œuvre	Ludovic di Folco
	JUIN			
Quimper	26/06/2025	CROA Bretagne	Etre juré de concours	Mireille Guignard
Nanterre	22/06/2025	Préfecture 92	La commande publique de MOE	Ludovic di Folco
Saint-Brieuc	19/06/2025	CROA Bretagne	Etre juré de concours	Mireille Guignard
	MAI			
Visioconférence	22/05/2025	CD Val d'Oise	La commande publique de MOE	Laurence Gibrat
Vannes	15/05/2025	CROA Bretagne	Etre juré de concours	Mireille Guignard
	AVRIL			
Rennes	24/04/2025	CROA Bretagne	Etre juré de concours	Ludovic di Folco
Rennes	23/04/2025	CROA Bretagne	Etre juré de concours	Ludovic di Folco
Laon	04/04/2025	CAUE 02	Rédiger son cahier des charges	Ludovic di Folco
	MARS			
	FEVRIER			
Visioconférence	06/02/2025	UNTEC	Etre juré de concours	Laurence Gibrat
	JANVIER			
Paris	28/01/2025	DGAC/SNIA	La conception-réalisation	Ludovic di Folco et Florian Laurençon
Visioconférence	14/01/2025	CAUE 63	Etre juré de concours	Florian Laurençon

Liste des interventions réalisées

Intervention des experts de la MIQCP sollicités par des structures de formation : Ponts formation, HMONP ou autres, dont les services de l'Etat

LIEU	ANNEE 2025	Organisme demandeur	Thème traité	Intervenants
	NOVEMBRE			
Visioconférence	28/11/2025	Artiès	Le concours de maîtrise d'œuvre	Ludovic di Folco
Visioconférence	28/11/2025	CAP Grand Est	Etre juré de concours	Mireille Guignard et Lydia di Martino
Visioconférence	20/11/2025	ACTEE	Le programme	Mireille Guignard
	OCTOBRE			
Paris	28/10/2025	ENSA Malaquais	HMONP	Adrien Petit
	SEPTEMBRE			
Gap	15 au 18/09/2025	CAUE 05 et CAUE 13	Les marchés à procédure adaptée	Mireille Guignard
Paris	Semaine 08/09/2025	ENPC	Le bâtiment durable	Ludovic di Folco et Régis Bertrand
Paris	05/09/2025	ENSA Paris Est	HMONP	Mireille Guignard
	JUILLET			
Paris	08/07/2025	URCAUE Ile-de-France	Le concours	Mireille Guignard
	JUIN			
Dijon	13/06/2025	CAUE 21	Les marchés publics	Mireille Guignard
Maubeuge	11/06/2025	CAUE 59	La commande publique de maîtrise d'œuvre	Mireille Guignard
	MAI			
Vannes	22/05/2025	CAUE 56	Etre juré de concours	Mireille Guignard
Paris	12 13 et 14/05/2025	Ministère Education nationale	Les marchés de maîtrise d'œuvre	Florian Laurençon
	AVRIL			
Orléans	03/04/2025	CAUE 45	La commande publique en paysage et en urbanisme	Mireille Guignard
	MARS			
Visioconférence	28/03/2025	Artiès	MAPA avec prestation d'intention	Ludovic di Folco
Moulins	18/03/2025	ATD Allier	La commande publique de MOE	Ludovic di Folco
Laval	25/03/2025	CAUE 53	La commande publique de maîtrise d'oeuvre	Mireille Guignard
	FEVRIER			
Visioconférence	5/02/2025	AMUE	Réussir sa programmation	Ludovic di Folco
Bourg-en-Bresse	20/02/2025	CAUE 01	L'organisation des marchés publics pour servir le projet communal	Mireille Guignard
	JANVIER			
Grenoble	27/01/2025	CAUE 38	Echanges sur la programmation et les études préalables	Ludovic di Folco
Visioconférence	16/01/2025	CAUE 01	Les bases des marchés publics	Mireille Guignard

L'équipe

Président	**Roland PEYLET** Conseiller d'Etat honoraire 01 40 81 23 30
Secrétaire général	**Adrien PETIT** 01 40 81 23 32 adrien.petit@developpement-durable.gouv.fr
Secrétaire général adjointe	**Mireille GUIGNARD** 01 40 81 23 72 mireille.guignard@developpement-durable.gouv.fr
Conseil stratégique	**Jean-Pascal BEZY** 01 40 81 83 18 jean-pascal.bezy@developpement-durable.gouv.fr
Conseil aux maîtres d'ouvrage	**Ludovic DI FOLCO** 01 40 81 23 01 ludovic.di-folco@developpement-durable.gouv.fr
	Florian LAURENÇON 01 40 81 69 96 florian.laurencon@developpement-durable.gouv.fr
Conseil et expertise juridiques	**Lydia DI MARTINO** 01 40 81 99 58 lydia.di-martino@developpement-durable.gouv.fr
Chargée de formation	**Emmanuelle FOURNIER** 01 40 81 23 43 emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr
Responsable de la communication	**Franck VERCRUYSSE** 01 40 81 23 53 franck.vercruysse@developpement-durable.gouv.fr
Assistante de direction	**Carine BABA** 01 40 81 23 30 carine.baba@developpement-durable.gouv.fr

Décret n° 77-1167 du 20 octobre 1977 portant création d'une Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture et de l'environnement, (...)

décrète :

Art. 1er - Il est créé une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques chargée de favoriser l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments édifiés pour le compte des collectivités publiques.
Cette mission est placée auprès du ministre chargé de l'architecture.

Art. 2 - La mission assure une tâche de coordination, d'impulsion et d'information, en liaison avec l'ensemble des administrations de l'Etat, des établissements publics de l'Etat et des sociétés nationales. Elle peut assumer des missions de même nature en accord avec les collectivités locales, leurs établissements publics et les professions intéressées. (...)
Elle conduit, directement ou indirectement, des actions de formations de maîtres d'ouvrage publics. (...)

Art. 3 - Le ministre chargé de l'architecture saisit le Premier ministre des mesures proposées par la Mission et susceptibles de favoriser la qualité architecturale des constructions publiques. (...)

Fait à Paris, le 20 octobre 1977

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Grande Arche - Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 81 23 30
www.miqcp.gouv.fr

Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques